



ASSMATS ET ENFANTS EN DANGER !

Suite à l'entrée en vigueur du protocole sanitaire le 7 janvier 2022, les organisations syndicales représentatives de la branche des assistants maternels du particulier employeur souhaitent alerter le Gouvernement sur les conséquences directes de celui-ci et de la dégradation des conditions de travail des salariés mais aussi des conditions d'accueil des jeunes enfants.

Le foyer des assistants maternels étant également leur lieu de travail, il est du ressort des autorités de l'Etat de sécuriser ce lieu d'accueil de jeunes enfants par un protocole adapté dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

- Les protocoles prévus pour les entreprises ne sont pas suffisants et ne répondent pas à la spécificité de ce mode d'accueil individuel de jeunes enfants.
- Les salariés du secteur ne peuvent continuer à accueillir les enfants dont les parents sont cas contacts, au risque de mettre en péril la santé et la sécurité des autres enfants accueillis mais aussi des membres de la famille de l'assistant maternel.
- Les assistants maternels identifiés comme cas contact, ne peuvent accueillir d'enfants et doivent pouvoir être indemnisés pendant la période d'isolement. Un certain nombre d'incohérences au niveau de la CPAM mettent les professionnels dans des situations inadmissibles.

Par conséquent, **les organisations syndicales mentionnées appellent à la grève les assistants maternels du particulier employeur le jeudi 13 janvier** afin d'exprimer leur mécontentement et obtenir des mesures plus protectrices dans le cadre de leur activité professionnelle.

Afin d'apporter des réponses rapides et concrètes, l'intersyndicale a également adressé en ce sens un courrier au Secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles Adrien Taquet.

Contacts :

• Fédération des Services C.F.D.T :

Aurélié FLISAR – 06 34 48 59 03

• Fédération C.G.T du commerce, des services et de la distribution

Stéphane FUSTEC – 06 13 61 28 86

• Confédération des salariés du particulier employeur, assistants familiaux et assistants maternels - CSAFAM :

Nathalie DIORE – 06 28 18 21 89

• Force Ouvrière - F.G.T.A/F.O

Véronique DELAITRE – 06 72 80 22 92

• Union Nationale des Syndicats Autonomes – UNSA FESSAD :

Liliane DELTON – 06 10 40 12 46